

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL DE GRIGNOLS

N° : 36/2015

Objet : Travaux de réhabilitation du mur du cimetière.

L'an deux mille quinze, le treize octobre, le Conseil Municipal de la commune de Grignols, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. Jean Pierre BAILLÉ, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Présents : 12 - Votants : 12 - Pour : 12 - Abstention : 0 - Contre : 0

PRÉSENTS : Jean Pierre BAILLÉ, Patrick BAYLET, Lucienne BIES, *Michel CARRETEY**, Patrick CHAMINADE, Françoise DUPIOL TACH, Marylène GACHET, Bernard JAYLES, Marianne LAGÛE, Claudine MAILLOU, Dominique MARROT, Christian MAUBARET, Roseline PIGANIOL.

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) : Christian BEZOS, Christine ESPAGNET

Secrétaire de Séance : Marylène GACHET

Date de convocation : 06 octobre 2015

**Monsieur Michel CARRETEY ayant quitté la séance, le Conseil Municipal délibère sur l'ordre du jour suivant :*

Des devis ont été demandés pour les travaux de consolidation du mur du cimetière.

Trois entreprises de maçonnerie ont fait une offre :

- Michel CARRETEY de Grignols : 7 306,60 € HT
- J.P. LAGARDERE de Fargues sur Ourbise : 8 036,20 €
- Jérôme LABORDE de Cours les Bains : 8 283,96 €

Après analyse des propositions et à prestations égales, le Conseil Municipal retient l'offre de l'entreprise Michel CARRETEY de Grignols pour un montant de 7 306,00 € HT.

Le Maire,

* certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

* informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

A Grignols, le 16 octobre 2015.

Pour le Maire
Le Maire, L'adjoint délégué
Jean Pierre BAILLÉ Patrick CHAMINADE

